

Stéphanie Aubert Gillet

Une école poétique autour de Simon Goulart

in *Colloque Simon Goulart* (Université de Genève) décembre 2005.

La diversité des compétences de celui qui fut pasteur de Saint Gervais ne cesse de nous étonner. En effet, Simon Goulart, ministre de la nouvelle foi, fut également poète, musicien, humaniste, polémiste, auteur spirituel, théologien, historien et mémorialiste¹. De ces multiples facettes, je voudrais à présent m'attacher à une de celle qui demeure, peut-être, une des moins reconnues, à savoir son rôle de poète et de promoteur de poésie.

Si l'on n'ose plus guère, comme l'avait fait en son temps Chester Jones², résumer l'activité poétique de Goulart à quelques médiocres vers, les études récentes portant sur sa poésie ont surtout eu pour objectif de mettre en évidence les liens qu'entretenait celle-ci avec les oeuvres d'autrui. En effet, une grande partie des compositions de Goulart se réclame des processus de traduction, d'adaptation ou d'imitation. Vulgarisateur, Goulart traduit en français les « Vœux pour les martyrs³ » de Jean Tagaut, certains poèmes de Théodore de Bèze⁴ ainsi que les quatrains « tirez des epistres de Senecque » de Jean Jacquemot⁵. Mais l'intérêt de Simon Goulart pour la poésie ne se limite pas aux auteurs réformés, ainsi qu'en témoignent les nombreuses adaptations d'oeuvres poétiques profanes. Moralisateur, il réécrit, dans son *Thresor de Musique*, les chansons licencieuses de Roland de Lassus⁶. De même, dans un souci de valoriser une poésie qu'il semble admirer, il reprend, dans ses *Imitations chrétiennes*⁷, quelques-uns des gracieux mouvements, ainsi que nous l'ont montré notamment les travaux de Jacques Pineaux⁸ ou de Marguerite Soulié⁹, de Du

¹ GILMONT (Jean-François), "Simon Goulart, L'épigone" in *Du Bartas 1590-1990*, Edition Interuniversitaire, Mont-de-Marsan, 1992, p. 243-261.

² CHESTER JONES (Leonard), *Simon Goulart, sa vie et son oeuvre*, Paris, 1916.

³ Voir CRESPIN (Jean), *Histoire des vrais tesmoins de la verité de l'Evangile*, [Genève], Jean Crespin, 1570.

⁴ Notamment ceux se trouvant dans les *Icones* (1580) qui seront repris dans les *Pourtraits des Hommes Illustres* (1581), ou encore le « Cato censorius christianus » faisant partie des *Epigrammata* que l'on retrouve à la fin des *Poemes Chrestiens de B. de Montméja* (1574) traduit par Simon Goulart.

⁵ *Quatrains tirez des Epistres de Senecque philosophe Stoique, traduits des testrastiches Latins de J.J.B. par S.G.S.*, 1598.

⁶ *Thresor de Musique d'Orlande de Lassus*, Genève, 1576

⁷ Les *Imitations Chrestiennes* de Simon Goulart se composent de deux livres de 100 sonnets et de treize odes. On les trouve insérées dans les *Poemes Chrestiens de B. de Montméja* (1574).

⁸ PINEAUX (Jacques), "Poésie profane et poésie sacrée: les « Imitations Chrétiennes » de Simon Goulart", *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (B.S.H.P.F.)*, t. 116, 1970, p. 483 ss.

Bellay, Ronsard ou Peletiers du Mans. La louange de Dieu offre, chez Goulart, un écho lointain de chansons amoureuses.

La traduction en français de poésies religieuses latines ou l'adaptation, dans une tonalité chrétienne, d'œuvres profanes répondent, malgré leur profonde différence au niveau de leur contenu, à la même préoccupation : il s'agit de créer une poésie d'expression française susceptible de satisfaire les attentes d'un lectorat réformé. Goulart, « exprimant comme [il a] peu les epigramme Latins¹⁰ » de Bèze, se donne pour but de garantir la diffusion, au-delà de la société savante et latiniste, de textes poétiques qui, de par leur sujets, sont perçus comme importants. Il pressent alors le rôle qu'a à jouer la poésie dans la vie spirituelle de ses coreligionnaires. De même, s'il ne peut que désapprouver les thèmes traités par les poètes de son temps, il voit cependant dans la poésie profane une base au développement d'un lyrisme réformé. Dans l'épître à Philippe de Pas, placée en tête du *Thresor de Musique d'Orlande de Lassus* (1576)¹¹ et qui constitue un des rares textes où Simon Goulart s'exprime sur la poésie, ce dernier justifie le rapport étroit qu'entretiennent ses compositions avec les poèmes amoureux dont il s'inspire. Simon Goulart dit avoir changé « la lettre de quelques chansons d'Orlande de Lassus, pour pouvoir estre chantees de la voix & sur les instruments, sans souiller ny offenser les oreilles Chrestiennes ». En corrigeant les paroles « sottés, lascives et profanes », en « ostant quelques mots ou plusieurs, & les accommodant (au moins-mal qu'il m'a esté possible) à la Musique », il a « rendu ces chansons honnestes et chrestiennes pour la pluspart ». C'est ainsi que Simon Goulart s'oppose aux « Musiciens de son temps » et regrette, comme l'avait fait avant lui Théodore de Bèze dans la préface de son *Abraham Sacrifiant*¹², que les « Poètes François » ne se soient préoccupés qu'à semer des « puantises pour infecter ce monde ». Constatant le manque de volonté de la part de ses contemporains, il se sent alors obligé, ainsi qu'il l'annonce à Philippe de Pas, de promouvoir, par ses propres moyens, une poésie d'inspiration religieuse :

« Il seroit bien à desirer qu'Orlande employast ces graces, dont le S. Esprit l'a orné par dessus tous, à reconnoistre & magnificier celui de qui il les tient, comme il l'a faict en

⁹ SOULIER (Marguerite), "L'imitation formelle des sonnets satiriques de Du Bellay chez les poètes protestants du XVIème siècle", in *Le sonnet à la Renaissance*, Y. Bellenger dir., Paris, 1988. Voir également AUBERT-GILLET (Stéphanie), "L'influence de la Pléiade sur la poésie réformée: Les *Imitations Chrétiennes* de Simon Goulart", *Versants*, 33, 1998, p. 133-147.

¹⁰ Voir la postface des *Vrais Pourtraits des hommes illustres en piété et doctrine*, Genève, J. Laon, 1581.

¹¹ Ce texte est reproduit par DROZ (Emilie), "Simon Goulart, éditeur de Musique", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 14 (1952), p. 266-272.

¹² BEZE (Théodore), *Abraham Sacrifiant. Tragedie française*, [Genève], [Jean Crespin & Conrad Badius], 1550.

quelques Motets et Pseaumes Latins, & je desire grandement que ces chansons luy en puissent donner la volonté: à fin que nous ayons de luy une chaste Musique Française. Cependant, jouissez de ceste-cy, qui pourra estre mieux changee par quelques autres cy apres car il s'en faut beaucoup que j'aye rendu l'oeuvre accompli, comme j'eusse bien voulu »

La «chaste Muse française » a trop longtemps été délaissée. Simon Goulart, tout en reconnaissant que d'autres seraient plus aptes à remplir cette mission¹³, s'attelle alors, dès les années 1572, à la mise en œuvre d'une poésie nouvelle. Se faisant poète, il composera quelques ouvrages poétiques d'importance, comme les *Imitations Chrestiennes* (1574), la *Pastorale sur l'alliance perpetuelle* (1584) ou encore les *Treize octonaires de la vanité du monde*¹⁴ (1585). Il s'essayera également à la satire en publiant les deux livres de *La légende de Jean le Blanc* (1575) qui constituent un violent réquisitoire versifié contre l'hostie. Ses talents sont bien vite reconnus dans la Genève calviniste et sa participation est requise dans le cadre de plusieurs ouvrages collectifs. Il collabore tout d'abord au recueil Montméja, sur lequel nous reviendrons plus amplement, mais également à quelques tombeaux : celui de Nicolas Pithou (*Monumentum Nicolae Pitohoei*, 1599)¹⁵, d'Henri IV (*Pro Enrico*, de J. Lect, 1611¹⁶), et de Claire Turretini paru en 1612¹⁷. On le retrouve également dans les *Lacrymae* (1611) de Jacques Lect¹⁸. Dans ces tombeaux, les compositions poétiques de Simon Goulart – sonnets, quatrains ou odes - se distinguent des autres compositions. En effet, alors que la plupart des auteurs réunis dans ces recueils choisissent de s'exprimer en latin, notre pasteur n'inscrit que des poèmes en langue vulgaire. Poursuivant son projet initial, il se fait le champion d'une poésie religieuse de langue française. Goulart, malgré une excellente connaissance de la langue latine, ne composera d'ailleurs, à ma connaissance, qu'un seul poème latin, et ce, à la mémoire de Bullinger¹⁹. L'œuvre poétique de Goulart se veut ainsi, résolument et définitivement, française.

¹³ Il déplore les égarements de Lassus, mais regrette également, dans la postface des *Hommes Illustres*, que Théodore de Bèze n'ait pas eu lui-même le temps de traduire lui-même en français ses vers.

¹⁴ Paraissent à la suite de la *Muse Chrestienne* de Pierre Poupo.

¹⁵ Deux sonnets, « A Monsieur Pithon , sur le decés , de noble NICOLAS PITHON Seigneur de Champgobert son frere gemeau »

¹⁶ Un quatrain et un sonnet, « A LA MEMOIRE DU GRAND HENRI »

¹⁷ Une ode et deux sonnets : « SUR LA MORT DE DAM^E CLAIRE TURRETIN ; A CLAIRE TURRETIN ; SONNET »

¹⁸ « Sur le tombeau de monseigneur le prince d'Anhalrd, decedé à Lyon sur la fin d'Aoust M.DCX ».

¹⁹ SIMMLER (Josias), *Narratio de ortu, vita, et obitu reverendi viri, D.Henrici Bullingeri, Tigurinae Ecclesiae pastoris...*, Tiguri, excudebat Christ. Froschoverus, 1575.

Mais ces compositions diverses ne constituent que la pointe de l'iceberg. Goulart, écrivain infatigable, sème, disperse et insère, dans son œuvre et dans celle d'autrui, de nombreux poèmes. L'on trouve ainsi fréquemment des pièces lyriques en ouverture de ses traductions: un « sonet » en tête des *Dix Livres de Théodoret* (1578)²⁰, ou des *Six Paradoxes Chrestiens* de Saint Jean Chrysostome (1593)²¹, un autre encore au début de translation des *Oeuvres morales et meslees de Senecque* (1606)²², un psaume cette fois en tête de ses *Notables considerations touchant la conscience humaine* (1607)²³.

De la même façon, il se plaît à insérer des poèmes dans les œuvres auxquelles il a pu collaborer. Traducteur, il entreprend de mettre à la portée du vulgaire le savoir de son siècle. Personnage de référence au sein des milieux littéraires genevois, ainsi que le traduit l'omniprésence de son nom ou de ses initiales sur les pages de titre, ses poèmes se retrouvent tant en tête d'ouvrage historique - un sonnet en début de la *Vie des hommes illustres translâtée par Jacques Amyot... Ajout de S.G.S.* (1583)²⁴, un autre en tête des *Chronique et histoire universelle... trad. par S.G.S.* de Jean Carion, Melanchton et Peucer²⁵ - qu'en début d'ouvrage de nature plus théologique : trois sonnets pour les *Exercices et combats de l'âme chrestienne, trad. du latin en français par Simon Goulart* de Othon Casman, une série de sept sonnets -« Contre l'Avarice », « Contre l'Ambition », « Contre la Cholere », « Contre l'Envie », « Contre la Volupté », « Contre la Curiosité », « Contre la Crainte » - dans les *Excellens discours de J. de l'Espine ... mis en lumière par S.G.S.* (1599) ou encore huit sonnets sans titre dans l'*Excellent traité du mariage spirituel entre Jesus Christ et son Eglise tourné en françois par S.G.S.* par Hieronymus Zanchius / Girolamo Zanchi (1594). C'est par la poésie que Simon Goulart choisit de signaler sa contribution à l'ouvrage.

Nous remarquons également la présence de quelques-unes de ses compositions dans les œuvres – non poétiques – de ses connaissances. Celles-ci se font les témoins

²⁰ « SONET », in *Dix livres de Théodoret, le tout nouvellement traduit en françois par S.G.S.*, pour Antoine Chuppin, 1578.

²¹ « SUR LE CONTENU DE CE LIVRE » in JEAN CHRISOSTOME (St.), *Six paradoxes chrestiens, extraits des homelies... plus un traité de l'humilité, le tout tourné en françois par S.G.S.*, Genève, 1593.

²² « SONET SUR LE SUJET DES VIES DE PLUTARQUE » in PLUTARQUE, *Les vies des hommes illustres translâtée par Jacques Amyot. Ajout de S.G.S.*, s.l., 1583.

²³ *Notables considerations touchant la conscience humaine. Tirées de la reigle d'icelle, et reduites en deux livres. Plus divers traictez [...] Le tout recueilli, décrit, et nouvellement mis en françois par S.G.S.*, [Genève], Pour Pierre et Jaques Chouet, 1607.

²⁴ « Sonet sur le sujet des vies de Plutarque »

²⁵ « SONET, De la ruine des monarchie, prins du Latin de Ph. Melanchton » in CARION (Johann), *Chronique et histoire universelle, contenant les choses plus memorables avenues... dressée... par Jean Carion, puis par Ph. Melanchton et Gaspar Peucer... trad par S.G.S.*, [Genève], 1595.

de multiples réseaux, amicaux ou littéraires, que Simon Goulart a su tisser autour de lui. Le commentaire du *Cantique des Cantiques de Salomon*, par Charles de Nielles (1594), s'ouvre ainsi sur les sept sonnets des « Soupirs de l'ame fidele » tandis que le *Traicté de l'amendement de la vie* du ministre Jaques Taffin (1610) sur quatre sonnets signés par Simon Goulart. Des sonnets encore dans les ouvrages de Jean Cherpont, pasteur originaire de Neuchâtel ou dans l'ouvrage que Simmler, théologien et historien zürichoïse, avait composés en l'honneur de Bullinger. Ces nombreux poèmes, disséminés au fil de la production littéraire réformée, témoignent des multiples centres d'intérêts, mais également des diverses compétences Simon Goulart. Traducteur infatigable, commentateur de renom, préfacier apprécié, il marque, au travers de ces vers dispersés, ses intérêts littéraires ainsi que ses affinités intellectuelles.

Toutefois – et nous arrivons ici au cœur de notre sujet - la présence de ces compositions nous révèlent surtout la place centrale qu'a tenu Simon Goulart dans la production et de la diffusion de la poésie dans la Genève de la Réforme. En effet, rares sont les ouvrages poétiques parus entre 1570 - année où Goulart fait ses débuts de poète dans le martyrologe de Crespin, et 1612, année de parution du tombeau de Claire Turettini – où le nom de Goulart n'apparaît pas. Une brève incursion statistique nous le prouve : sur la quarantaine d'ouvrages de poésie parus à Genève durant cette période (41), près de la moitié (18 + 1 à Gex + 1 à Lyon) sont soit composés par Goulart lui-même, soit comportent un commentaire, une préface ou des poèmes liminaires qui lui reviennent.

Goulart écrit, commente, édite et promeut la poésie à Genève. On connaît, et ce thème a déjà été abondamment traité pour que je n'y revienne pas, le Goulart commentateur : il fit un remarquable travail sur la *Sepmaine* de Du Bartas et sur le *Grand Miroir du Monde* de Du Chesne. Mais Goulart a également un rôle d'éditeur. En 1574, il participe activement à la parution des *Poemes Chrestiens de B. de Montméja*. Même si la préface de cet ouvrage revient à Philippe de Pas, c'est effectivement à Goulart, ainsi que le laisse paraître une lettre datée du 19 juillet de cette même année adressée au Conseil de Genève²⁶, que revient la responsabilité de la parution de cet ouvrage. Celui-ci présente d'emblée une facture inédite : en effet, alors que les autres recueils de poésies religieuses de ce siècle se profilent comme des

²⁶ REVERDIN (Olivier), "Les *Poemes Chrestiens* de Bernard de Montméja" in *Littérature, Histoire, Linguistique, Recueil d'études offert à Bernard Gagnebin*, L'Age d'Homme, Genève, 1973, p. 55-67.

anthologies, des compilations de poésie religieuses préexistantes qui, souvent, réunissent indifféremment les pièces d’auteurs catholiques ou protestants²⁷, *les Poemes Chrestiens de B. de Montméja et autres divers auteurs* semblent suivre des principes de composition beaucoup plus rigoureux. Tout d’abord, cet ouvrage ne propose que des textes inédits: Philippe de Pas affirme avoir « cueilly les pieces des mains des auteurs mesmes, ou de leurs amis, les uns morts, les autres vivants ». Ensuite, les poètes amenés à inscrire leurs pièces dans ce recueil - Bernard de Montméja, Simon Goulart, Jean Tagaut, Théodore de Bèze, Joseph Scaliger, Pierre Enoc de la Meschinière, Jacques Grévin, Jean Sarasin, Théodore de Sautemont - réunissent deux points communs : ils sont tous de confession réformée et entretiennent tous un lien étroit avec la ville de Genève. Le recueil Montméja – bâti sur une unité confessionnelle et géographique – se profile alors comme l’expression d’un projet poétique précis. Il ne s’agit pas seulement de mettre à disposition du fidèle des poésies susceptibles de répondre à leurs attentes spirituelles, mais bien d’édifier une école poétique sur des règles nouvelles.

L’idée de composer une poésie d’inspiration religieuse n’est certes pas neuve. Théodore de Bèze, dans la préface de *l’Abraham Sacrifiant*, avait, en 1550 déjà, énoncé l’idée d’utiliser le don de poésie pour « magnifier la bonté de ce grand Dieu ». De la même façon, les protagonistes de la « Querelle des Discours » avaient annoncé la constitution d’une relève réformée en ce domaine²⁸. Confrontés au succès des poètes de la Pléiade, et reconnaissant, malgré leur profond désaccord sur son contenu, les beautés de leurs oeuvres, les auteurs de la Réforme ont dû repenser l’outil poétique. Celui-ci, se dépouillant de ses ornements et de ses mignardises, se teinte de sobriété dans le but de louer Dieu. Le *recueil Montméja*, initié par Goulart, suit cette même voie. Constatant que « nos François n’ont encores gueres de poésie chrestienne », Philippe de Pas, qui se fait l’interprète de notre, propose, dans sa préface, de remédier à ce manque en « incit[ant] beaucoup d’excellens personnages qui suppriment trop long temps leurs doctes et saintes poésies, de les mettre en avant, à peine d’estre convaincus d’ingratitude et de sacrilège ». Conscient que la

²⁷ LACHEVRE (Frédéric), *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIème siècle (du “Jardin de plaisance”, 1502, aux “Recueils” de Toussaint du Bray, 1609)*, Genève, Slatkine Reprints, 1967.

²⁸ CHRESTIEN (Florent), *Apologie d’un homme chrestien* : « Encores y en a-il d’autres aussi gentils esprits [Florent Chrestien évoquait Antoine de La Roche Chandieu et Bernard de Montméja] qui sont frais, et n’ayant point encor entré en lice, au bruit du nom desquels il faudra necessairement que tu trembles. Je les voy desja s’apprester puisants de l’eau d’une sainte fontaine, et l’eau sans plus, non le vin (comme aus anciens Poètes profanes) leur servira d’un grand cheval pour courir mieux contre toy », PINEAUX (Jacques), *La polémique protestante contre Ronsard*, Paris, Société des Textes Français Modernes, Nizet, 197, p. 488-489

poésie ainsi récoltée ne sera point comparable, d'un point de vue de l'habileté de la composition, à celle d'un Ronsard ou d'un Du Bellay, il demande à son lecteur une indulgence que justifie l'orientation inédite de ces vers :

« j'accorderay (et les auteurs vivans ne m'en desavoueront) que quelqu'un pourra avoir de plus belle inventions, elegances et fleurs de poésie, mais j'estime que la sainteté de ces poèmes-ci fera que les lecteurs ne s'arrestent pas du tout aux mots ni à la rime. Cependant j'oseray bien dire que les matieres qui y sont contenues, ont assez d'enrichissemens, pour les rendre recommandable. Quant aux chrestiens qui remarqueront quelques traits plus obscurs qu'ils ne seroit à desirer, ou contraints, ou imparfaits en quelque sorte; ils se souviendront que la bonne volonté seulement est grandement louable en haute entreprise ».

La valeur de cette « poésie » réside dans sa thématique chrétienne, dans sa volonté de louer Dieu mais également dans le désir qu'a chacun de ces poètes de témoigner de sa foi. Refusant les critères esthétiques qui font la valeur de la poésie profane, le recueil Montméja pose les jalons d'une poésie qui se veut inédite et dont Simon Goulart se fera, à travers son incessante activité, le meilleur des portes-parole.

C'est ainsi que notre pasteur poursuivra assidûment son travail d'éditeur. Les travaux d'Anne Mantero²⁹ et de Franco Giacone³⁰ nous ont révélé le rôle de Simon Goulart dans l'édition de la *Muse Chrétienne* de Pierre Poupou. Celui-ci, qui avait rencontré le jeune poète au cours d'un de ses voyages à Tremilli, le pria, ainsi qu'il le dit lui-même dans l'épître liminaire de l'édition de 1585, de « mettre en veüe ce qu'il avoit fait de poésie françoise ». Séduit par ses vers, il décida de les publier sous le titre – choisi par ses soins – de « Muse Chrestienne », en hommage à Du Bartas. Dans le sonnet liminaire³¹, Goulart s'excuse de la place qu'il s'est arrogé dans la genèse de cette œuvre. A-t-il, comme le prétend Giacone, retranché de cette édition des poèmes problématiques et participé à l'instauration d'une « censure calviniste » ? La question reste ouverte. Il est vrai que Simon Goulart qui édita, ainsi que nous le rappelle un article d'Olivier Reverdin³², les *Opuscules Poétiques* de Pierre Enoc, utilise lui-même le terme de « rude censeur » pour définir son travail. Sermonnant doucement le jeune poète, il l'encourage à abandonner la « lyre Grec-latine » pour le « violon sacré » de David:

²⁹ Edition de *La Muse Chrétienne* de Pierre Poupou, Paris, Société de Texte Moderne Français, 1997.

³⁰ GIACONE (Franco), «La *Muse Chrestienne* et la censure calviniste», in *Pierre Poupou (1552-1590) . Un poète protestant en Champagne*, Paris, Klincksieck, 1992, p. 71-82.

³¹ « Si j'ai bien ou mal fait, tu en seras le Juge. Au moins j'ai bien désiré de faire quelque bien... »

³² REVERDIN (Olivier), « Pierre Enoc, poète genevois » in *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. 8, 1946, p. 204-216.

Tu veux, tu me contrains d'estre rude censeur
De tes plaisans labeur. Reçoy donc ma sentence.
La Muse Grec-Latine ores ait la douceur
Qu'en ses champs as ceuilli: mais puis que Dieu s'avance
Pour t'eslever à soy, ci apres sans cesser
Il faut en tous tes vers ses vertus annoncer.

Juge bienveillant plutôt que critique intraitable, Simon Goulart reconnaît la valeur des vers – fussent-ils profanes - de Pierre Enoc. Loin d'être sectaire, il se révèle comme un amateur éclairé de poésie. Dans son commentaire de la *Semaine*, Goulart, au sujet de quelques vers empruntés à Virgile, explique sa position vis-à-vis des libertés poétiques que prennent parfois ses coreligionnaires:

Cecy est adjousté pour closture aux vers precedens, par une licence assez bien seante aux Poëtes, combien qu'aucuns trouvent que la sainteté de ce poëme cy requeroit que l'auteur se retint en cet endroit, et en quelques autres. Quant à moy je ne suis pas du tout si severe: pourveu que les choses soyent prises par le bon costé, et que l'on regarde à l'intention et au but principal du Poëte, lequel s'est icy un peu egayé pour resjouyr le lecteur, et monstret combien peut l'outil de la poésie, quand il est es mains d'un bon ouvrier.

Appréciant assez la poésie pour ne pas la juger avec les seuls yeux du théologien, il reconnaît au poète le droit d'user de cette « licence bien séante » propre à leur art. La poésie est un don de Dieu et Goulart ne peut, de ce fait, que se réjouir de la beauté de celle-ci. Composer de la poésie devient une façon de marquer son attachement à Dieu. C'est pourquoi notre pasteur ne cessera de favoriser l'essor de la poésie à Genève. Protecteur des poètes, il les incite à composer des vers, ainsi que nous le suggère un sonnet de Benoît Alizet tiré du *Second Livre de la Calliope Chrétienne* (1594)³³:

SONNET POUR L'ENVOY du precedent en monosyllabes, A M. S.G.M.

A qui pourrois-je mieux, cher ami, qu'à ta Muse
Vouer cest avorton, qui tendre, qui foiblet,
Se hazarde à perir, sinon que par le laict
De ta douce amitié, vigueur lui soit infuse?
Sois lui donc pour abri, ce bien ne lui refuse:
Il est **tien** plus que mien, veu que sur le project
De **ton invention**, il est dressé et fet,
Son subject est **de toy**, et croy que ne m'abuse.

³³ Je souligne.

Miене j'advoue bien ceste imitation,
Moulee toutesfois sur **ton invention**:
N'est-ce pas la raison que je le te dedie?
Reçoy le donc à toy, que de cest an nouveau,
Pour premice te soit, qu'il te soit pour un seau
Du saint desir que j'ay t'aimer toute ma vie. [p.75]

Goulart est ici désigné comme l'instigateur du recueil, celui qui en a donné « l'invention » et qui en a déterminé le « sujet ». Il est le parrain de l'« avorton » qu'Alizet lui présente, tout comme il se désignait, en tête de la *Muse Chrétienne*, comme le « gouverneur » du « fils aîné » de Pierre Poupo. Simon Goulart s'exprime, dans la préface de ce dernier ouvrage, sur ce rôle de protecteur : « J'ai toujours désiré montrer ceste bonne affection à l'avancement de ce qui procède de l'esprit [de mes amis], à savoir leurs livres et doctes compositions, pour leur servir de parrain ou de nourrisier, attendant qu'ils eussent le moyen de s'acheminer vers ceux de qui ils tiennent la vie ». Offrant son appui aux jeunes poètes, il favorise, plus que tout autre, le développement d'une poésie chrétienne.

La marque de Goulart se fait dès lors omniprésente lorsqu'il s'agit de poésie. Il inscrit une ode dans les *Perles d'eslites recueillies de l'infini thresor des cent cinquante pseumes de David* de François Perrot (1577), un sonnet dans le *Grand Miroir du Monde* (1593) de Joseph du Chesne, et dans les *Poesies Chrestiennes* d'Odet de La Noue (1594). On trouve également quelques uns des poèmes dans les éditions successives de *la Semaine* de Du Bartas, dans les trois livres de la *Calliope Chrestienne* de Benoit Alizet (1593-1579) ou dans la *Paraphrase poetique des Proverbes de Salomon, par David du Piotay* (1609), ministre à Gex.

Ainsi, Simon Goulart fait évoluer autour de sa personne une constellation de poètes : Jean Tagaut, Du Bartas, Pierre Enoc, François Perrot, Théodore de Bèze, Joseph Du Chesne, Pierre Poupo, Odet de la Noue, Benoit Alizet, David du Piotay, Jacques Lect (et nous ne comptons pas ici ceux qui apparaissent simplement dans les mêmes recueils collectifs que lui). Bref, tous les personnages qui, dans le domaine de la poésie, comptent dans la Genève de cette dernière moitié du XVIème siècle. Son rôle apparaît central. Son intérêt marqué pour la poésie, ainsi que son vœu de promouvoir, ainsi qu'il le dit dès les années 1576, la « chaste muse françoise », laisse

penser à un véritable plan établi. Simon Goulart se présente comme le pivot de ce qui constituerait les prémisses d'une école poétique genevoise.

Ainsi, il serait évidemment faux de croire que la poésie n'ait constitué qu'une occupation accessoire aux yeux de notre pasteur. Au contraire, Goulart, saisissant l'importance de cette dernière, a toujours consacré son talent au développement de celle-ci. Il s'agit de ne pas laisser ce « don de Dieu » aux seules mains des auteurs profanes. Il faut que les Muses chantent, enfin, la louange divine. C'est ainsi que Simon Goulart, plus que n'importe quel autre, favorisera, inlassablement, l'émergence d'une poésie religieuse à Genève. Editeur, commentateur, poète lui-même, Goulart fera rentrer la poésie dans la cité de Calvin. Encourageant ses amis à composer une poésie qui se voudrait le miroir de la nouvelle foi, il voit en celle-ci un moyen servir Dieu. Toutefois, si cette dimension édificatrice a sans doute défini une part de la conduite de Goulart, il ne faudrait pas en oublier l'essentiel : l'intérêt de Goulart pour la poésie découle, avant tout, d'un profond intérêt pour les lettres et d'une infinie tendresse pour la Muse Chrétienne.